

**ALLOCUTION DE
S.E.M. YOUSOUF BAKAYOKO
MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES DE COTE D'IVOIRE A
L'OCCASION DE LA CEREMONIE
DE PRESENTATION DE VOEUX**

Abidjan, le 06 mars 2009

Monsieur le Secrétaire Général,

**Excellence Monsieur l'Inspecteur
Général des Postes Diplomatiques et
Consulaires,**

**Excellences Mesdames et Messieurs
les Ambassadeurs,**

**Mesdames, Mesdemoiselles et
Messieurs,**

Comme chaque année, la destinée fragile de l'humanité s'exprime tragiquement par un certain nombre d'accidents de la vie et de disparitions, dont certaines affectent spécialement notre maison commune, le Ministère des Affaires Etrangères.

Cela concerne notamment :

Leurs Excellences :

- KOUADIO Konan Narcisse
- MEITE Vazoumana

- KABA Diénébou
- Amadou THIAM

J'évoquerai également les décès de certains membres du personnel, de proches parents et de conjoints de collaborateurs.

Je salue respectueusement leur mémoire.

Je vous remercie.

Monsieur le Secrétaire Général,

Excellence Monsieur l'Inspecteur
Général des Postes Diplomatiques et
Consulaires,

Excellences Mesdames et Messieurs
les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

Avant d'aller plus loin, permettez-moi de remercier les membres de l'Association des Ambassadeurs de Côte d'Ivoire à la retraite qui ont accepté de se joindre à nous.

Ils nous apportent constamment leur appui et leurs conseils.

Je voudrais, en votre nom, leur exprimer toute notre gratitude.

Pour cela je vous invite à vous lever et à les acclamer.

Je voudrais vous adresser à tous et à toutes, à chacun et à chacune d'entre vous, mes vœux les plus sincères et les plus appuyés pour l'année 2009 ; qu'elle soit celle de toutes nos espérances enfin récompensées de voir la Côte d'Ivoire retrouver définitivement la paix à l'intérieur de ses frontières et celle de la confirmation du leadership de notre pays dans la sous-région et en Afrique.

Je ne voudrais pas abuser de votre temps si précieux et ce d'autant plus que ce temps est celui là même que vous consacrez activement à la vie de notre Département.

En tant que Ministre des Affaires Etrangères, je suis donc directement intéressé à ce que cette cérémonie ne soit pas trop longue, puisque cela se fait au détriment de vos activités quotidiennes au service de notre Ministère.

Il y a une autre raison qui nous invite et qui m'invite à être assez bref et celle-ci est à mes yeux la plus importante et elle s'inscrit en faux par rapport à la première explication que je viens de donner des raisons de cette volontaire brièveté. Je considère en effet que cette rencontre est tout à fait essentielle à la bonne marche de notre Département dans la vie trépidante et exigeante que nous menons pour conduire de concert nos activités professionnelles et nos obligations familiales, il est bon de prévoir des moments de pause.

En fait, vous m'avez compris, j'étais en train de me moquer un peu de nous-mêmes car nous avons toujours tendance à nous complaire dans des propos trop ambivalents.

Dans toutes les sociétés, l'équilibre des relations interpersonnelles est assuré par des alternances de plages de travail et de loisirs et ces dernières sont tout aussi indispensables que les premières.

Je ne vais pas pour autant prétendre que cette cérémonie est notre «Popo Carnaval» mais je tiens à préserver son caractère amical et convivial et à donner à cette modeste cérémonie une connotation ludique et festive.

C'est pourquoi, je voudrais vous proposer de réfléchir à la chose suivante : que chaque cérémonie des vœux devienne l'occasion de mettre en exergue les activités de l'une de nos Directions. Ainsi et de façon cyclique, chacun aura l'occasion de présenter à tous ses collègues ce qui constitue le fil conducteur de ses activités professionnelles.

Cette ouverture, nous pouvons également la mettre en pratique en organisant des «Journées Portes Ouvertes façon diplomatique» afin de faire connaître à tous nos concitoyens le tissu relationnel qui se

dessine à travers différentes actions, qu'elles se déroulent en Côte d'Ivoire ou à l'étranger.

Je vous invite à me faire part de vos réflexions dans ce domaine comme dans d'autres domaines qui vous viendraient à l'esprit.

Monsieur le Secrétaire Général,

Excellence Monsieur l'Inspecteur
Général des Postes Diplomatiques et
Consulaires,

Excellences Mesdames et Messieurs
les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

Cela dit, je me propose, conformément à notre tradition, de saisir l'opportunité de cette cérémonie pour broser à grands traits l'état de notre diplomatie.

Comme vous le savez, je viens d'effectuer un voyage officiel dans ce grand

pays frère, le Burkina Faso, et je tiens à vous dire que nous avons dignement représenté notre diplomatie et notre pays, selon les propos et les appréciations des plus hautes autorités de ce pays.

Je m'en réjouis, car chacun sait que désormais et notamment depuis l'Accord Politique de Ouagadougou, le Président de la République Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, tient à donner une dimension nouvelle à nos relations avec le Burkina Faso auquel tant de liens nous unissent. Il veut, avec le Président du Faso, faire de l'axe Abidjan-Ouagadougou, la colonne vertébrale de la sous-région.

Et puisque entre nous, nous n'avons rien à nous cacher, permettez-moi de rappeler en substance la teneur des propos que j'ai tenus avec nos hôtes, teneur qui est identique quels que soient nos interlocuteurs et qui explique que malgré la crise, notre diplomatie est parvenue à faire en sorte que la Côte d'Ivoire demeure l'amie de tout le monde et ne soit l'ennemie de personne.

Oui, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Notre pays tout d'abord est parvenu à rester lucide et c'est à la sagesse de nos dirigeants que nous le devons. Nous gardons donc une salutaire humilité et nous nous gardons bien de bâtir sur le sable de mirifiques châteaux.

De dignité, la Côte d'Ivoire n'en manque pas et le respect de l'ensemble de la communauté internationale à notre égard en apporte chaque jour la tangible preuve et je puis attester que nous sommes parvenus à maintenir un niveau de reconnaissance mutuelle avec nos partenaires actuels ou potentiels du monde entier et que la confiance a pu être préservée.

C'est cette lucidité et cette humilité qui sont, selon moi, un gage de sagesse et de modération dans notre approche des relations internationales qui ont conduit notre diplomatie à jouer le mieux que possible notre partition dans le concert des nations.

D'où notre volonté d'appartenir à cette communauté internationale et surtout de faire entendre notre voix, qu'il s'agisse des Nations Unies, du Groupe des 77 plus la Chine, du Mouvement des Non-Alignés ou de l'Union Africaine.

J'insiste donc là-dessus.

Notre réseau de représentation diplomatique a été maintenu, voire parfois activé et diversifié. Nous entretenons avec l'ensemble de la communauté internationale, à commencer par nos premiers et partenaires historiques, des relations des plus suivies et des plus fraternelles.

Je tenais à saisir l'heureuse opportunité de cette agréable cérémonie qui nous réunit aujourd'hui, qui est la rituelle présentation des vœux, et saisir l'occasion qu'elle offre de vous délivrer ce message d'optimisme raisonnable et éclairé. La Côte d'Ivoire est parvenue à préserver tous ses atouts et rien ne nous

interdit désormais de restaurer un climat de sécurité et de paix propice au développement.

Et c'est pour cela que nous sommes là.

A ce stade de mon propos, j'invite donc l'ensemble du personnel du Ministère à faire preuve de modération, d'humilité et de sagesse.

J'exhorte les diplomates à avoir confiance les uns dans les autres, à avoir confiance en leurs responsables et à proscrire toutes actions ou comportements susceptibles de compromettre les acquis : la Loi sur le Statut du Corps Diplomatique, l'harmonisation des salaires, le mouvement diplomatique. Toutes ces choses que nous avons obtenues malgré les difficultés réelles que traversent les finances publiques. Bien entendu, je confirme que le décret d'application de la Loi sur le Statut Diplomatique est en confection. Nous y travaillons avec le concours de tous et bien évidemment dans l'intérêt bien compris du Corps Diplomatique toutes catégories confondues. Ceci doit être su et ceci doit être

diffusé. Faisons donc preuve de compréhension et de sens de responsabilité.

Monsieur le Secrétaire Général,

Excellences Mesdames et Messieurs
les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

Je sais que vous êtes toutes et tous résolus à parler de la paix avec sincérité et à œuvrer pour la paix avec témérité. Je sais aussi que le chemin qui y conduit est escarpé, le sentier qui y mène est rocailleux, mais la victoire, la vraie victoire pour les diplomates, est au bout du chemin. Ensemble nous l'atteindrons.

Vive la Côte d'Ivoire fraternelle.

Bonne et heureuse année à tous.

Je vous remercie.